

Séance du Conseil communal de Château-d'Oex du 22 juin 2023

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis no 11/2023
« Demande de crédit pour le remplacement des vannes ammoniac (NH3) et la révision
complète de deux compresseurs de la patinoire, ainsi que pour le remplacement de
l'éclairage de secours ATEX »

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis 11/2023 s'est réunie le mardi 7 Juin 2023 à 20 heures 30 au centre sportif de Château-d'Oex. Elle était composée de Monsieur Nicolas Clément premier membre, de Madame Justine Berruex, de Monsieur Carlos Ribeiro Almeida de Monsieur Lucien Rossier et du soussigné.

La Municipalité était représentée par Monsieur Eric Grandjean, Syndic, accompagné de Monsieur Xavier Feal, Adjoint au service des travaux et de Monsieur Jean Jacques Burri, Chef concierge et responsable technique.

Nicolas Clément ouvre la séance salue les personnes présentes et donne la parole à Eric Grandjean pour une brève introduction.

Il commence par nous rappeler que le centre sportif et le seul lieu au pays d'Enhaut assujetti à l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs et qu'à ce titre il est primordial d'entretenir et garantir le bon fonctionnement pour éviter tout accident.

Il nous fait part aussi d'une bonne nouvelle, le fond PERET auprès duquel la commune a sollicité une aide financière, l'a accepté à hauteur de 50% pour un montant de 115'000 francs.

M. Jean Jacques Burri nous emmène dans la salle des machines et nous fait une brève explication quant à leur fonctionnement et la complexité d'entretien qui ne peuvent être effectués que par des entreprises spécialisées dans ce domaine.

Les 2 compresseurs nécessitent une révision complète et un changement d'huile.

Il nous montre les diverses vannes à remplacer dont celles situées sur le tank d'ammoniac qui lors de la mise en service propagent une légère fuite et que la clé pour fermer n'est pas aux normes si le service d'incendie doit intervenir pour la fermer.

Pour ce faire il faudra entièrement vider le tank et ces 3700 lts d'ammoniac qui seront provisoirement stockés dans des futs. Le tank doit être dégazé et scanné aux rayons X pour avoir l'accord de l'autorité compétente avant tout travaux.

Il poursuit en montrant les 5 éclairages qui nécessitent aussi leurs remplacements, le système de secours qui doit tenir les 3 heures allumées en cas de coupure de courant due à une fuite d'ammoniac fonctionne mal. Certains ne s'allument même plus. Le montage de ces dits luminaires sera fait par ses soins.

Xavier Feal nous fait savoir que uniquement la vidange d'huile d'un compresseur coûte 12'500 CHF.

On finit la visite par les soupapes de sécurité dont leur rôle est de diminuer la température d'une vapeur précédemment surchauffée. Leur révision est une obligation pour la sécurité.

Questions :

On révisé tous le compresseur mais que coûterai le remplacement complet ?

Réponse :

Rien que la modification des tuyaux pour adapter un nouveau compresseur aurait un coût supérieur à leur révision. Un devis avait été demandé pour une simple modification afin de pouvoir récupérer plus d'énergie, les coûts étaient aux environs de 800 à 900 milles francs.

Question :

Est-ce-que dans ce genre de travail il arrive que le montant final soit inférieur au devis ?

Réponse :

Non, aussi loin que l'on se souvienne cela n'est jamais arrivé, il n'arrive normalement pas non plus d'augmentation.

En conclusion, la commission remercie la délégation communale et à l'unanimité de ses membres vous propose Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis 11/2023 tel que présenté.

Le rapporteur, Roger Blatti

Château-d'Oex, le 13 juin 2023